

No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au Centre administratif du 1515, rue Ste-Marguerite, Trois-Rivières, ce douzième jour du mois de septembre de l'an deux mille dix-huit, formant quorum sous la présidence de monsieur Claude Lessard, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Suzanne Poirier
Denis Lamy
Réjean Hivon
Georgette Bazinet
Claude Alarie

Michelle Plante
Gilles Isabelle
Patrick Charlebois
Roland Auclair

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Jean-Michel Hamelin
Nathalie Bellerose

LA COMMISSAIRE EHDA

Xiomara Celis

ABSENCES MOTIVÉES

Claude Brouillette
Romuald Bézard

SONT AUSSI PRÉSENTS

Luc Galvani
Ginette Masse
Laurent Cabana
Patricia Hinse

Yvan Beauregard

Stéphane Ayotte

David Labrecque

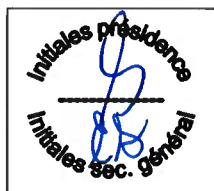
Élyse Giacomo

Directeur général
Directrice générale adjointe
Directeur général adjoint
Directrice par intérim du Service des
ressources financières
Directeur du Service des ressources
humaines
Directeur du Service des ressources
matérielles
Directeur général du Complexe sportif
Alphonse-Desjardins
Secrétaire générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Claude Lessard, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.



No. de résolution
ou annotation

01-CC/18-09-12

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,

d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé, avec les modifications suivantes:

- en retirant le point 2.5 Formation des comités 2018-2019.
- en retirant le point 2.9 Engagement financier - Réfection du Complexe sportif Alphonse-Desjardins.
- en ajoutant le point 2.1.1 Motion de félicitations à madame Ginette Masse.
- en ajoutant le point 2.10 Poursuite des mandats des comités formés en 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

02-CC/18-09-12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2018

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2018 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

03-CC/18-09-12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUIN 2018

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,

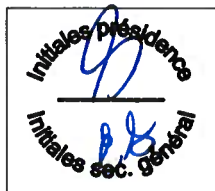
de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 juin 2018 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

- Le dossier concernant le portrait personnalisé sera présenté le 12 septembre 2018 au Comité plénier.
- Résolution 210-CC/18-06-13 concernant le plan d'effectifs - Personnel professionnel: le Comité de répartition des ressources a décidé que ce dossier fera l'objet d'un mandat particulier et un suivi sera effectué en janvier 2019.

AFFAIRES RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS



No. de résolution
ou annotation

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCEHDAA): Le 30 août dernier lors d'une assemblée extraordinaire, le Comité a choisi entre deux propositions de désignation. Les membres seront désignés par le Comité de parents à partir des formulaires d'intention reçus.

Comité de parents: Assemblée générale dans les écoles au mois de septembre. L'assemblée générale du Comité de parents aura lieu le 2 octobre 2018.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune.

PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

Présentation publique du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 au Conseil des commissaires suite à son approbation par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

04-CC/18-09-12

MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME GINETTE MASSE

CONSIDÉRANT l'implication de madame Ginette Masse dans le processus d'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022;

CONSIDÉRANT le soutien apporté par Madame Masse au Comité qui a travaillé à mettre en place le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022;

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de remercier et de féliciter madame Ginette Masse pour son excellent travail suite à l'implantation du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05-CC/18-09-12

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE 2017-2018

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique qui énonce que le Protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la Commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données;

CONSIDÉRANT la présentation du rapport du Protecteur de l'élève pour l'année scolaire 2017-2018;



No. de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de prendre acte du dépôt du rapport du Protecteur de l'élève pour l'année 2017-2018 et que celui-ci soit joint au rapport annuel de la Commission scolaire.

de mentionner l'appréciation du Conseil des commissaires auprès des membres du personnel pour l'excellente collaboration démontrée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Suzanne Poirier quitte son siège à 20h48.

06-CC/18-09-12

DÉSIGNATION D'UN SUBSTITUT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner une direction générale adjointe pour exercer les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier tel que prévu à l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE,

de désigner madame Ginette Masse, directrice générale adjointe, pour exercer les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07-CC/18-09-12

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR COOPTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMPLEXE MULTI-DISCIPLINAIRE LES ESTACADES

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer les membres représentant la Commission scolaire au sein du Conseil d'administration du Complexe multi-disciplinaire Les Estacades;

CONSIDÉRANT la pertinence qu'un membre ayant une expertise légale siège au sein du Conseil d'administration du Complexe multi-disciplinaire Les Estacades;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR NATHALIE BELLEROSE, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

de nommer monsieur Jean Brunet, administrateur coopté au Conseil d'administration du Complexe multi-disciplinaire Les Estacades, et ce, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 30 septembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
ou annotation

08-CC/18-09-12

Madame Suzanne Poirier reprend son siège à 20h52.

COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES, DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA FORMATION CONTINUE

CONSIDÉRANT le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la Politique de dotation des ressources humaines;

CONSIDÉRANT que le président, monsieur Claude Lessard, siège d'office sur ce Comité de sélection;

CONSIDÉRANT les discussions au Comité plénier du 29 août 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

de former un Comité de sélection pour procéder au comblement du poste de direction des Services éducatifs en affectation temporaire, en respect de la Politique de dotation des ressources humaines et de nommer madame Xiomara Celis, à titre de commissaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09-CC/18-09-12

IDENTIFICATION DES FILIALES CONTRÔLÉES PAR UN ORGANISME PUBLIC

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, le 25 janvier 2019, de nouvelles dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics afin d'y assujettir les filiales contrôlées par les organismes publics;

CONSIDÉRANT le contrôle, par la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, de l'entité portant la raison sociale Complexe multi-disciplinaire Les Estacades;

CONSIDÉRANT la demande du Secrétariat du Conseil du Trésor de compléter le formulaire intitulé « Recensement des entités créées par les ministères et les organismes gouvernementaux »;

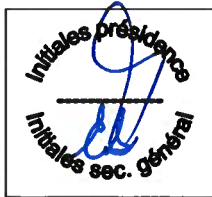
CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ISABELLE, COMMISSAIRE,

de déléguer au président de la Commission scolaire, monsieur Claude Lessard, la signature du formulaire du recensement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
ou annotation

10-CC/18-09-12

DEMANDE D'APPUI POUR LE « PÔLE D'INNOVATION RÉGIONAL DE LA MAURICIE »

CONSIDÉRANT la demande d'appui adressée à la Commission scolaire du Chemin-du-Roy par Innovation Développement Économique de Trois-Rivières (IDÉ-Trois-Rivières) pour le déploiement d'un pôle d'innovation régional de la Mauricie;

CONSIDÉRANT le regroupement incluant la Ville de Trois-Rivières et la Ville de Shawinigan pour une meilleure cohésion des actions visant le développement des PME;

CONSIDÉRANT le bénéfice que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy recevra de cette nouvelle structure pour déposer des projets porteurs en lien avec le développement de la main-d'oeuvre des entreprises;

CONSIDÉRANT le fait que cet appui n'engage en rien la Commission scolaire au niveau financier;

CONSIDÉRANT l'expertise développée par notre service aux entreprises qui pourra être mise à contribution;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier le 29 août 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, la lettre d'appui pour la demande de financement de ce nouveau pôle d'innovation régional de la Mauricie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11-CC/18-09-12

POURSUITE DES MANDATS DES COMITÉS FORMÉS EN 2017-2018

CONSIDÉRANT les discussions au Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE,

de retirer le point « Poursuite des mandats des comités formés en 2017-2018 »;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12-CC/18-09-12

AUTORISATION D'UTILISATION D'UN FAC-SIMILÉ - CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE BEL-AVENIR, QUALITECH ET CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DU CHEMIN-DU-ROY



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT les conditions particulières d'acceptation pour la vérification prévues au Manuel de procédures concernant le contrôle de l'effectif scolaire;

CONSIDÉRANT les pratiques des directions de centres d'utiliser, aux fins d'attestation de présence de l'élève, un fac-similé de sa signature et une date non manuscrite pour l'année 2018-2019;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, COMMISSAIRE DU COMITÉ DE PARENTS,

d'autoriser monsieur Pierre Laliberté, directeur du Centre de formation professionnelle Bel-Avenir, monsieur Maxime Guillemette, directeur du Centre de formation professionnelle Qualitech et madame Marie Hamel, directrice du Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, à utiliser, aux fins d'attestation de la présence de l'élève, un fac-similé de leur signature et une date non manuscrite, et ce, pour l'année 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13-CC/18-09-12

DEMANDE D'ALIÉNATION DE L'ÉCOLE MARIE-IMMACULÉE

CONSIDÉRANT l'état de l'école Marie-Immaculée, sise au 28, rue Saint-Joseph à Maskinongé;

CONSIDÉRANT l'aide financière confirmée par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport pour le projet d'agrandissement de l'école Saint-Joseph de l'école Belle-Vallée;

CONSIDÉRANT le dossier Places-élèves;

CONSIDÉRANT la valeur de 411 700 \$ inscrite pour cet immeuble au rôle d'évaluation de la municipalité de Maskinongé;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire;

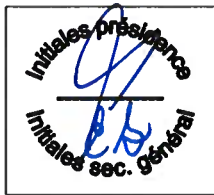
CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE,

d'autoriser la Commission scolaire à déposer au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande d'aliénation par voie de soumissions publiques de la bâtisse (741-103) sise au 28, rue Saint-Joseph à Maskinongé et du terrain désigné par le numéro de lot 4825218.

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur



No. de résolution
ou annotation

Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14-CC/18-09-12

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE MARIE-LENEUF

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement de l'école Marie-Leneuf;

CONSIDÉRANT le Règlement d'urbanisme de la Ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la requête de la Ville d'obtenir l'autorisation du propriétaire pour effectuer une demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR DENIS LAMY, COMMISSAIRE,

d'appuyer la demande de dérogation mineure adressée à la Ville de Trois-Rivières concernant la largeur des allées d'accès au stationnement, la largeur de la bande de terrain à partir des limites du terrain, les aires d'isolement ainsi que le nombre de matériaux de revêtement extérieur dans le cadre du projet de construction d'agrandissement de l'école Marie-Leneuf.

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15-CC/18-09-12

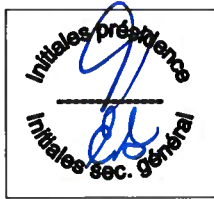
FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION - REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DE L'ARÉNA DU COMPLEXE SPORTIF ALPHONSE-DESJARDINS

CONSIDÉRANT le projet de remplacement du système de réfrigération de l'aréna du Complexe sportif Alphonse-Desjardins;

CONSIDÉRANT l'obligation de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy de procéder par appel d'offres public pour l'octroi des contrats de services professionnels liés à la construction;

CONSIDÉRANT la nécessité de constituer un comité de sélection pour procéder à l'évaluation qualitative des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics;



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,

d'autoriser une dérogation en vertu de l'article 10 de la directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics pour permettre la formation du comité de sélection après le lancement de l'appel d'offres.

de former un comité de sélection composé de monsieur David Labrecque, directeur général du Complexe sportif Alphonse-Desjardins, monsieur Félix Goudreau, coordonnateur au Service des ressources matérielles et, à titre de membre externe, monsieur Jean-François Houde, directeur de l'approvisionnement de la Ville de Trois-Rivières.

de désigner monsieur Stéphane Ayotte, directeur du Service des ressources matérielles à titre de secrétaire du comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-CC/18-09-12

CONSTRUCTION D'UN GYMNASÉ À L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de l'école Sainte-Thérèse;

CONSIDÉRANT le Plan québécois des infrastructures 2019-2029;

CONSIDÉRANT la mesure budgétaire 50511 pour l'ajout d'espace pour la formation générale;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE,

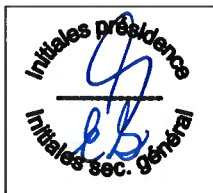
d'appuyer la demande d'aide financière pour l'ajout d'espace à l'école Sainte-Thérèse.

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17-CC/18-09-12

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA SOURCE



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT le dossier Places-Élèves;

CONSIDÉRANT le Plan québécois des infrastructures 2019-2029;

CONSIDÉRANT la mesure budgétaire 50511 pour l'ajout d'espace pour la formation générale;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR RÉJEAN HIVON, COMMISSAIRE,

d'appuyer la demande d'aide financière pour l'ajout d'espace à l'école de la Source.

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18-CC/18-09-12

AJOUTS D'UN GYMNASE ET D'UN SERVICE DE GARDE À L'ÉCOLE BEAU-SOLEIL DE L'ÉCOLE DE POINTE-DU-LAC

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de l'école Beau-Soleil de l'école de Pointe-du-Lac;

CONSIDÉRANT le Plan québécois des infrastructures 2019-2029;

CONSIDÉRANT la mesure budgétaire 50511 pour l'ajout d'espace pour la formation générale;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ISABELLE, COMMISSAIRE,

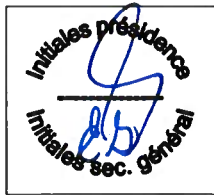
d'appuyer la demande d'aide financière pour l'ajout d'espace à l'école Beau-Soleil de l'école de Pointe-du-Lac.

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19-CC/18-09-12

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE D'ALIMENTATION ET D'HÔTELLERIE DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BEL-AVENIR



No. de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de l'École d'alimentation et d'hôtellerie du Centre de formation professionnelle Bel-Avenir;

CONSIDÉRANT le Plan québécois des infrastructures 2019-2029;

CONSIDÉRANT la mesure budgétaire 50512 pour l'ajout d'espace pour la formation professionnelle;

CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR XIOMARA CELIS, COMMISSAIRE DU COMITÉ EHDA,

d'appuyer la demande d'aide financière pour l'ajout d'espace à l'École d'alimentation et d'hôtellerie du Centre de formation professionnelle Bel-Avenir.

d'autoriser le président, monsieur Claude Lessard, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20-CC/18-09-12

AUTORISATION DE NÉGOCIATION DU CONTRAT DE TRANSPORT EXCLUSIF

CONSIDÉRANT l'échéance du contrat de transport exclusif en juin 2019;

CONSIDÉRANT la demande des transporteurs d'amorcer le processus de négociation;

CONSIDÉRANT l'article 15 du Règlement sur le transport des élèves;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la Commission scolaire à l'égard du service offert par les transporteurs scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif de transport;

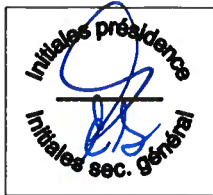
CONSIDÉRANT les discussions en Comité plénier le 29 août 2018;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ PAR ROLAND AUCLAIR, COMMISSAIRE,

d'autoriser l'amorce du processus de négociation de gré à gré du contrat de transport exclusif 2019-2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
ou annotation

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

11 juillet 2018: Webinaire concernant le recours collectif.
13 août 2018: La rentrée des cadres scolaires de la Commission scolaire
25 août 2018: Rencontre du Conseil général de la Fédération des
commissions scolaires du Québec
10 septembre 2018: Comité des ressources humaines

Aussi, quelques rencontres avec les commissions scolaires pour différents dossiers.

COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21h04, GEORGETTE BAZINET, COMMISSAIRE, propose la levée de l'assemblée.



CLAUDE LESSARD
LE PRÉSIDENT



ÉLYSE GIACOMO
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE